FA2P3



Domaine d'utilisation*



Caractéristiques techniques

Filtre pour protection respiratoire.
Vendus à la paire.
Conditionnement: carton de 30 paires.
Sous-conditionnement: sachet individuel (1 paire).

Avantages

> Compatibles avec les masques respiratoires DMS, DMT et MP600.
> Remplacement simple des filtres (fixation à baïonnette).
> Supprime les odeurs grâce au charbon actif contenu à l'intérieur.

Protection
DES VOIES RESPIRATOIRES

Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425**
relatif aux Equipements de Protection Individuelle (**EPI**). **Catégorie III.**
Certifié par **APAVE Sudeurope SAS**, organisme notifié n°**0082**.

EN 14387 : 2004 (A2, P3, R, D)

CE 0082

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur **http://docs.singer.fr**

(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé.
Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. **Edition CL 19/07/2022 -** **© Singer® Safety.**

SINGER safety

NORMES

EN 136	Appareils de protection respiratoire: masques complets.
EN 140	Appareils de protection respiratoire: demi-masques et quarts de masques.
EN 143	Appareils de protection respiratoire: filtres à particules.
EN 14387	Appareils de protection respiratoire: filtres anti-gaz et filtres combinés.
EN 149	Appareils de protection respiratoire: demi-masques filtrants contre les particules

EN 14387 - TYPE DE FILTRE

A (Marron)	Contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition supérieur à 65°C spécifiés par le fabricant.
B (Gris)	Contre certains gaz et vapeurs inorganiques spécifiés par le fabricant.
E (Jaune)	Contre le dioxyde de soufre et d'autres gaz et vapeurs spécifiés par le fabricant
K (Vert)	Contre l'ammoniac et les dérivés organiques aminés spécifiés par le fabricant.

CLASSE DU FILTRE

P1	Faible capacité
P2	Moyenne capacité
P3	Haute capacité

Les classes sont indiquées à la suite du type d'environnement

DURÉE D'UTILISATION

NR	Usage unique
R	Réutilisable (plus d'une journée de travail)
D	Capacité respiratoire et durée de vie améliorées (test de colmatage à la poussière de dolomie) Faible augmentation de la résistance respiratoire lorsque le filtre est chargé en particule

EN 149 - DOMAINE D'UTILISATION

FFP1	Contre les aérosols solides et liquides non toxiques. Concentrations: jusqu'à 4,5 x VME ou 4 x APF.
FFP2	Contre les aérosols solides et liquides non toxiques, de faible à moyenne toxicité. Concentrations: jusqu'à 12 x VME ou 10 x APF.
FFP3	Contre les aérosols solides et liquides non-toxiques de faible à haute toxicité. Concentrations: jusqu'à 50 x VME ou 20 x APF.

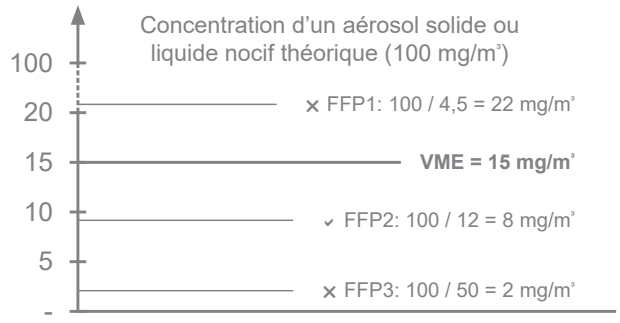

Pour cet exemple, le masque FFP2 est le plus adapté. Le FFP1 n'apporte pas une protection suffisante alors que le FFP3 surprotège l'utilisateur.
VME = valeur moyenne d'exposition. C'est la valeur limite d'un gaz ou d'une poussière (exprimée en ppm ou mg/m³) à laquelle un individu peut être exposé durant une journée de travail (8h/jour) durant toute sa vie professionelle, sans risque pour sa santé.
APF = facteur de protection attribué.

